

10 Faits divers & Justice

Insécurité à Port-Gentil

Il vole dans une voiture garée sur le parking de la cathédrale Saint-Louis

Jean-Paulin ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

UN chrétien pratiquant, Samuel Renaud Jocktane, Gabonais âgé de 39 ans, a perdu, il y a quelques jours, des biens précieux dans sa voiture pendant qu'il assistait avec sa famille à une messe en la cathédrale Saint-Louis de Port-Gentil.

Il ressort de la déposition faite par la victime à l'antenne provinciale de la Police judiciaire (PJ) à Port-Gentil, que Samuel Renaud Jocktane, son épouse et leurs enfants se sont rendus en la cathédrale Saint-Louis pour y assister au culte du jour. Une fois sur les lieux, le chef de famille gare sa voiture sur le parking de la cathédrale et, dès que les occupants mettent pied à terre, verrouille les portières. Puis tous entrent à l'église pour louer le Seigneur.

C'est à la sortie de la messe que Samuel Renaud Jocktane découvre, avec stupéfaction, que sa voiture a été cambriolée et, surtout, que des objets de valeur qui s'y trouvaient ont disparu.

Deux individus, soupçonnés d'avoir un lien avec cette affaire, ont été interpellés, puis placés en garde à vue à l'antenne



Photo : Jean Paulin Allogho

Cyrille Mba Edou attend son procès...

provinciale de la Police judiciaire. Il s'agit des nommés Cyrille Mba Edou et G.K.N., deux Camerounais âgés, respectivement, de 37 et 28 ans. De l'audition des deux suspects, il ressort que c'est Cyrille Mba Edou qui a fait le coup. En effet,

constatant que le parking est désert du fait que tout le monde se trouve déjà dans l'église, il réussit à ouvrir l'une des portières du véhicule de Samuel Renaud Jocktane, par une méthode dont il garde le secret. Puis, il subtilise la rondelle somme de 630



Photo : JP Allogo/ L'Union

... à la prison centrale du Château.

000 francs, ainsi que deux téléphones portables haut de gamme et plusieurs autres objets de valeur.

Une fois sa mission accomplie avec succès, le délinquant présumé prend aussitôt la poudre d'escampette avec son important butin. Puis, il vend l'un des téléphones portables au commerçant G.K.N.

ARRESTATION Suite à la plainte déposée par Samuel Renaud Jocktane dans ses services, l'antenne provinciale de la PJ ouvre une enquête. Les investigations menées par les Officiers de police judiciaire (OPJ) permettent à ces derniers de mettre la main, dans un premier temps, sur le receleur G.K.N. Celui-ci conduit aussitôt les enquêteurs chez Cyrille Mba

Edou, qui est neutralisé à son tour.

Après une garde à vue de quelques jours, les deux mis en cause sont présentés devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Port-Gentil. Après audition, Cyrille Mba Edou est placé sous mandat de dépôt à la prison centrale du Château en attendant son jugement.

A signaler que l'enquête préliminaire a permis aux agents de découvrir que ce Camerounais séjourne au Gabon en situation irrégulière depuis plusieurs années.

Quant à G.K.N., il a été laissé en liberté provisoire. Il comparaitra donc libre le jour du procès.

On ignore si Samuel Renaud Jocktane a récupéré ou pas tous ses biens.

Après le décès dans des circonstances douteuses à Ovan d'Isidore Tcheka Koto le 29 juin 2016

De nouveaux éléments accablants pour le principal suspect

C.O

Libreville/Gabon

L'AFFAIRE Isidore Tcheka Koto n'a pas fini de livrer ses secrets. Cet administrateur civil à la retraite avait trouvé la mort, le 29 juin 2016, à Ovan, dans des conditions suspectes (lire notre édition du 27 septembre 2018).

En dehors des preuves jugées accablantes déjà en possession des autorités judiciaires, de nouveaux éléments compromettants pour le principal suspect sont apparus. En effet, la famille éplorée affirme que l'élément central de cette sombre affaire, Jean Jocelyn Soho Nambengo, juste après les faits, a utilisé le téléphone portable du défunt pour contacter plusieurs personnes dont certaines à maintes reprises. « Après les faits, Jean Jocelyn Soho Nambengo a utilisé le téléphone portable d'Isidore pour appeler des

gens dont certains ont été contactés 9 fois. Comment a-t-il fait pour mémoriser tous ces numéros de téléphone puisqu'il avait déclaré que son propre téléphone portable a été cassé lors de l'accident ? En tout cas, une longue liste de 17 numéros de correspondants, retrouvée dans le téléphone d'Isidore, a été communiquée au procureur de Makokou, mais aucune enquête n'a encore été diligentée pour identifier ces différents correspondants », regrette la famille d'Isidore Tcheka.

ELEMENTS TRES LOURDS Toujours selon elle, l'administrateur civil à la retraite avait toujours une arme à feu dans sa voiture. Celle-ci demeure introuvable à ce jour. En dehors des preuves accablantes déjà en possession des autorités judiciaires, d'autres éléments « très lourds », insiste la famille du disparu, peuvent faire avancer l'enquête s'ils sont



Photo : D.R./ L'Union

Le mystère demeure toujours autour de la mort d'Isidore Koto Tcheka.

bien exploités.

Pour mémoire, dans sa déposition, le chauffeur Jean Jocelyn Soho Nambengo, qui était, ce jour-là, au volant du véhicule accidenté - propriété de la victime -, au moment des faits, affirme que « Isidore Tcheka Koto est décédé des suites d'un accident de la circulation après que le véhicule a fait 7 tonnes. »

Une version contredite par l'expertise judiciaire du véhicule et l'autopsie du corps de la victime qui confirment toutes, la thèse de l'assassinat.

C'est au regard de toutes ces preuves accablantes que Soho Nambengo avait été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Makokou. Mais depuis lors, le procès n'a pas eu lieu. On parle même avec insistance d'une possible remise en liberté provisoire du mis en cause. Ce à quoi s'oppose la famille du défunt, qui estime que ce serait « remuer le couteau dans la plaie. »

Faits d'ailleurs

France : Elle reconnaît son agresseur dans le tramway

Dans la nuit du 21 au 22 septembre, une étudiante de 22 ans a été violée en pleine rue à Clermont-Ferrand (France). Alors qu'elle rentrait chez elle après une soirée avec des amis, un homme s'était jeté sur elle et s'était mis à la frapper, avant de la violer entre 2 voitures. Hier, la victime a reconnu son agresseur dans le tramway de Clermont-Ferrand. Elle a alors gardé son sang-froid et a appelé la police pour dire que son violeur était dans le tramway. Les forces de l'ordre ont interpellé le suspect à la descente du tramway. Placé en garde à vue, cet homme d'une trentaine d'années a nié les faits. Sauf que son ADN correspond à celui qui avait été prélevé sur les effets de la victime. Le trentenaire, jusqu'alors inconnu des services de police, a été écroué.

Pakistan : Le meurtrier d'une mineure pendu

Zainab, 6 ans, avait été enlevée le 5 janvier dernier à Kasur (Pakistan). Son cadavre avait été retrouvé quatre jours plus tard dans une décharge au milieu des ordures. Elle avait été violée et étranglée. L'ADN de Imran Ali, 24 ans, avait été retrouvé sur les lieux du crime. Zainab était le douzième enfant retrouvé assassiné ces deux dernières années dans un rayon de 2 km autour de Kasur. Ali, dont l'ADN a été retrouvé sur Zainab et six autres victimes, avait confessé huit crimes au total. Il avait été condamné quatre fois à la peine de mort. Imran Ali a été pendu mercredi matin à Lahore.

Etats-Unis : Sous la pression de sa maîtresse, il tue sa femme

Christopher Leclair, 49 ans, a été déclaré coupable, hier, par un tribunal américain de l'assassinat de son épouse Karen Leclair âgée de 51 ans. Les faits se sont déroulés le 10 juin 2017 en Pennsylvanie. Christopher avait une relation extraconjugale depuis 2013 avec Tracy Butler. Juste avant le meurtre, sa maîtresse lui a donné un ultimatum. Soit il divorce, soit elle met fin à leur liaison. Le quadragénaire n'ayant pas le courage de divorcer, il a emmené sa femme faire une balade en bateau sur le lac avant de la tuer et de la jeter par dessus bord. Le cadavre sera repêché trois semaines plus tard.

Rassemblés par JNE